



# LUDOVIC LAVIE

Former pour rendre plus agile  
Et changer les pratiques

Catalogue 2024



## DES FORMATEURS EXPÉRIMENTÉS ET ENGAGÉS

Les formateurs 2LFCE sont tous des professionnels confirmés, experts de leur métier et du secteur d'activité, souhaitant transmettre leur connaissance, faire profiter les participants de leur expérience.

## DES FORMATIONS COURTES

Les formations réalisées par **Ludovic Lavie** et ses équipes sont les plus courtes et les plus opérationnelles possibles. Elles sont systématiquement précédées d'une évaluation des attentes de la structure et/ou des participants et sont structurées en « Modules », chaque module faisant l'objet :

- d'une définition particulière d'objectifs pédagogiques prenant en compte le contexte et les attentes des participants.
- d'un parcours de formation alternant des apports théoriques et des mises en situation, des exercices de groupe.
- d'une synthèse des éléments à retenir dans le module.

Elles se terminent par une évaluation des acquis et de la satisfaction des participants. Une attestation de formation est remise à chaque participant. Un compte-rendu est remis au responsable de l'établissement client.

## DES PETITES SÉRIES ET DU SUR-MESURE

La plupart de nos formations portent sur les démarches qualité, gestion des risques, audit, évaluation... mais n'hésitez pas à nous contacter sur d'autres sujets, nous pourrions utiliser notre réseau de consultant-formateur pour trouver les compétences dont vous avez besoin et définir un processus et des contenus pédagogiques adaptés à vos attentes.

## DES EXPÉRIENCES DIVERSES

**Ludovic Lavie** est enseignant vacataire à l'université Paul Valéry de Montpellier au sein du DUT Carrières Sociales « option Services à la Personne ».



## UN PARTENARIAT AVEC L'IFRASS

A Toulouse, **Ludovic Lavie** travaille régulièrement avec l'IFRASS sur l'audit interne, les démarches qualité en ESSMS et sur les fonctions de coordinateur.



## LA RECONNAISSANCE DE NOS CLIENTS

Les établissements clients des formations 2LFCE marquent leur satisfaction par une certaine forme de fidélité et en n'hésitant pas à recommander nos formations...



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
Action de formation

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie « Organisme de Formation » depuis Juillet 2020.

Des formations référencées  
auprès de l'Agence Nationale  
de Développement  
Professionnel Continu





## DES FORMATEURS EXPÉRIMENTÉS ET ENGAGÉS

Les formateurs 2LFCE sont tous des professionnels confirmés, experts de leur métier et du secteur d'activité, souhaitant transmettre leur connaissance, faire profiter les participants de leur expérience.

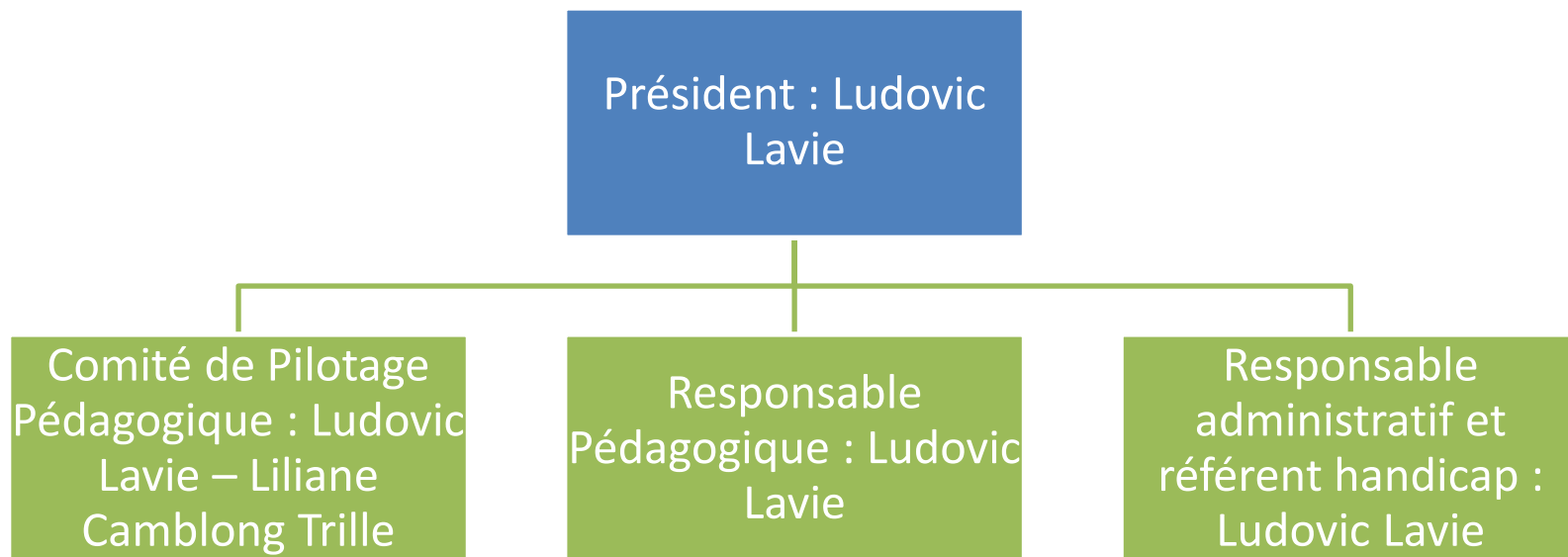
### 2LFCE

7 rue François Mireur  
34070 Montpellier

06.74.78.76.75

[contact@2lfce.fr](mailto:contact@2lfce.fr)

<https://www.ludoviclavie.fr>



Ludovic Lavie	Liliane Camblong-Trille	Thierry Mayen
Ingénieur en Organisation – Qualiticien des ES et ESSMS	Directrice des Soins – Directrice HAD	Cadre Supérieur de Santé – Directeur Adjoint EHPAD et SSR



# UTILISER EFFICACEMENT

LES RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

HAS

HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ



**LAVIE** LUDOVIC  
Consultant Santé Social

# Utiliser à bon escient les RBPP de la HAS

- Favoriser l'acculturation progressive des professionnels de l'établissement aux RBPP ».

Cette formulation est un « marronnier » des rapports d'évaluation externe. Et s'il n'y a pas de vitesse minimale pour l'accomplir, ces recommandations opérationnelles nécessitent de comprendre comment les RBPP sont construites, leurs limites et surtout de définir la méthode de travail à mettre en œuvre pour partager leurs contenus au sein de l'établissement ou du service.

Cette formation peut être complétée par des demi-journées de travail, avec les équipes, sur des RBPP identifiées comme importantes dans le contexte de l'établissement.

## | Objectifs

- Comprendre les enjeux des RBPP de l'ANESM.
- Connaître et comprendre l'ensemble des programmes et thématiques de RBPP (programme « les fondamentaux » et les six autres programmes).
- Transmettre une méthodologie d'appropriation des RBPP.
- Donner des clés de mise en œuvre des RBPP applicables au sein des établissements.
- Être acteur de cette démarche, déployer les RBPP pour intégrer une culture qualité commune au sein des établissements.

## | Préparation

En amont de la formation, les participants rempliront un questionnaire concernant leurs expériences des évaluations internes et externes au sein de leur établissement et leur connaissance des nouvelles méthodes portées par la HAS.

## + Infos Pratiques

Formation intra-établissement  
**Formatrice** : Évaluatrice Externe et certifiée en RBPP  
**Public** : Tous professionnels du secteur sanitaire et social concerné par la démarche qualité  
**Aucun prérequis**

## CONTENUS

**Méthodes pédagogiques** : Cette formation est structurée en quatre modules autour de méthodes pédagogiques affirmatives, interrogatives et actives.

**DURÉE** : 1 jour

### Module 1 : Pourquoi les RBPP – Les objectifs de la HAS

De l'ANESM à la HAS... pour quels objectifs.

La classification des RBPP.

Ce que sont les RBPP et ce qu'elles ne sont pas.

### Module 2 : Comprendre et partager le contenu d'une RBPP

A partir d'une fiche type et d'une RBPP, les participants analyseront les contenus des RBPP (en prenant en compte leurs hétérogénéités).

### Module 3 : Utiliser les RBPP dans le cadre des démarches qualité

Les notions de pilotage et de management des démarches qualité (Politique, Mise en Œuvre, Evaluation, Ajustements...).

L'approche processus et les liens possibles avec les RBPP.

Les pistes de travail et les applications possibles pour un travail d'appropriation au sein des ESSMS (méthodes et supports):

Groupes de travail RBPP - Référents RBPP – Intranet, Réunions de secteur ...

### Module 4 : Partager les RBPP

Exercice pratiques en sous-groupes : « rechercher les préconisations à partager à partir des RBPP « Les attentes de la personne et le projet personnalisé » et « Concilier vie en collectivité et personnalisation de l'accueil et de l'accompagnement » ».

**Evaluation** : Un QCM amont et aval de la formation permettra de mesurer formellement les acquis. Un questionnaire d'évaluation à chaud sera rempli par les participants à la fin du module 4. Une évaluation à froid sera faite deux mois après la formation avec le(a) responsable formation de l'établissement.

# La bientraitance en ESSMS

- « La notion de bientraitance est née au milieu des années 1990. Elle fait désormais partie intégrante des réflexions sur les pratiques sanitaires et sociales. Cette thématique est un critère à part entière dans la partie « droit et place des patients » du manuel de certification HAS ». Elle fait l'objet d'une recommandation de bonnes pratiques professionnelles (RBPP) applicable aux Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux.
- « Promouvoir la bientraitance, c'est renforcer un modèle de prise en charge et d'accompagnement des personnes accueillies centré sur leurs besoins, leurs attentes, leurs préférences... c'est pour les accompagnants : prendre conscience de sa manière d'agir et de dire, soucieuse de l'autre. C'est apprendre à Ecouter et Entendre l'autre et soi même. »

## | Objectifs

- Déployer la bientraitance au cœur des accompagnements sanitaires et sociaux, développer et soutenir le souci de l'autre comme individu (enfant ou adulte) avec ses singularités, ses propres ressources et ses aptitudes.
- Appréhender le concept de bientraitance dans sa dimension institutionnelle et opérationnelle au quotidien.
- Intégrer la bientraitance dans les pratiques professionnelles et les processus de Prise en Charge
- Elaborer et déployer en interne une charte des bonnes pratiques de bientraitance.

## | Préparation

En amont de la formation, les participants rempliront un questionnaire concernant les problématiques de bientraitance rencontrées dans leur pratique professionnelle au sein de leur établissement.

## + Infos Pratiques

Formation intra-établissement  
**Formatrice** : Cadre de Santé –  
 Formatrice en RBPP  
**Public** : Tous professionnels  
 du secteur sanitaire et social  
 concerné par la démarche qualité  
**Aucun prérequis**

## CONTENUS

**Méthodes pédagogiques** : Cette formation est structurée en quatre modules autour de méthodes pédagogiques affirmatives, interrogatives et actives. Les matins sont plutôt consacrés à des apports théoriques alors que les après-midis le sont à des exercices en sous-groupes.

**DURÉE** : 2 jours

### Module 1 : Les Fondamentaux de la Bientraitance

Approche juridique

La charte des droits et des libertés de la personne accueillie et déclaration des droits de l'homme de 1948.

La RBPP « Bientraitance » de la HAS.

### Module 2 : La bientraitance au quotidien

Jeux de rôles sur des situations proposées par la formatrice et/ou issues des questionnaires de préparation de la formation.

Renvois systématiques à des référentiels validés (charte, RBPP, déclarations....).

### Module 3 : Mon établissement favorise la bientraitance

Démarche Qualité

Qualité de Vie au Travail

Evaluation des Risques Professionnels et des Risques Psychosociaux

La Bientraitance dans le Projet de Service et sa traduction dans les pratiques managériales

### Module 4 : Partager la bientraitance

A partir de l'approche institutionnelle de la bientraitance et des approches individuelles de la bientraitance, création de posters, rédaction d'une charte et d'outils de communications aux équipes.

**Evaluation** : Un QCM amont et aval de la formation permettra de mesurer formellement les acquis. Un questionnaire d'évaluation à chaud sera rempli par les participants à la fin du module 4. Une évaluation à froid sera faite deux mois après la formation avec le(a) responsable formation de l'établissement.

# Repérer les risques de perte d'autonomie à domicile

Si la question de la prévention de la perte d'autonomie et de la coordination des soins à domicile n'est pas chose récente, la pression démographique accentue les nécessités d'optimisation de l'organisation des filières gérontologiques territoriales. La loi d'adaptation de la société au vieillissement formalise cette orientation et donne le cadre de mobilisation des acteurs du secteur sanitaire et médico-social pour les années à venir

De son côté la HAS propose sept fiches repères dans le volet domicile :

- Mauvaise nutrition, dénutrition et déshydratation.
- Chutes
- Risques liés à la prise des médicaments
- Souffrance physique
- Souffrance psychique
- Troubles du comportement et troubles cognitifs
- Risque sur la santé des aidants

## | Objectifs

- Connaître les critères de fragilité et les principaux risques de perte d'autonomie des personnes âgées (et/ou handicapées).
- Être en capacité de repérer les personnes fragiles (avant que la dépendance n'arrive) et les situations à risque de perte d'autonomie ou d'augmentation de la dépendance.
- Savoir signaler les situations et pouvoir trouver une écoute simple, rapide et adaptée aux situations qu'il (elle) signale au sein de son SAAD et auprès des professionnels de santé de son territoire.

## | Préparation

En amont de la formation, les participants rempliront un questionnaire concernant les problématiques de repérage des risques de perte d'autonomie dans sa pratique professionnelle au sein de son service.

## + Infos Pratiques

Formation intra-établissement

**Formatrice** : Cadre de Santé –  
Formatrice en RBPP

**Public** : Tous professionnels  
du secteur sanitaire et social concerné  
par la démarche qualité

**Aucun prérequis**

## CONTENUS

**Méthodes pédagogiques** : Cette formation est structurée en huit modules études de cas. La première journée étant consacrée aux études de cas et à l'identification des actions à mettre en œuvre durant l'intersession. La seconde journée servant au retour d'expériences

**DURÉE** : 2 x 1 jour

### Jour 1 : Repérer les situations de fragilité et/ou de risque de perte d'autonomie et signaler les situations pour une prise en charge coordonnée des professionnels de santé

- *Connaître les facteurs de fragilité et de risque de perte d'autonomie chez la personne âgée (et/ou handicapée).*
- *Savoir repérer ces facteurs dans les activités SAAD.*
- *Valider ces apports en lien avec les fiches repères de la HAS.*

*Huit études de cas en sous-groupes.*

### Ex d'étude de cas :

La (dé)nutrition : Mme A à 78 ans. L'aide à domicile remarque que le contenu du frigo n'évolue plus depuis quelques temps et que l'appétit ou la capacité de Mme A à manger est en baisse. Le poids n'est pas mesuré mais la perte de poids semble évidente ; le visage se creuse, et les habits deviennent trop grand...

### Jour 2 : Retour d'expériences croisées

Les participantes travaillent en binôme (ou trinôme si nombre impair) à la présentation des situations vécues par les autres membres du sous-groupe.

**Evaluation** : Un QCM amont et aval de la formation permettra de mesurer formellement les acquis. Un questionnaire d'évaluation à chaud sera rempli par les participants à la fin du jour 2. Une évaluation à froid sera faite deux mois après la formation avec le(a) responsable formation de l'établissement.

# EVALUER POUR EVOLUER

LES DEMARCHES QUALITE DU SECTEUR SANITAIRE ET MEDICO-SOCIAL

HAS

HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ



**LAVIE** LUDOVIC  
Consultant Santé Social



### | Objectifs

Prendre en compte

1. Les observations, remarques et préconisations établies dans le cadre des évaluations internes, externes ou audits les plus récents.
2. Les capacités de l'établissement à mettre en œuvre des actions d'amélioration.
3. Les priorités pour l'établissement.

Afin de :

- Rédiger et diffuser la politique qualité et gestion des risques de l'année à venir.
- Y inclure un programme d'évaluation
- Structurer les plans d'actions et l'échéancier.

### + Infos Pratiques

Formation réalisée en présentiel ou en FOAD.

**Prix net** : à négocier

**Prérequis** : Être membre du comité de pilotage qualité (ou équivalent)

**Méthodes pédagogiques** : Cette formation est structurée en cinq modules

**DURÉE** : 2 jours (14 heures)

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Module 1 : Recensement des actions d'amélioration à mettre en œuvre.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les préconisations stratégiques et opérationnelles de la dernière évaluation externe.</li> <li>• Les synthèses de l'évaluation interne précédente.</li> <li>• Les résultats éventuels d'un ou de plusieurs audits de fonctionnement ou d'organisation.</li> </ul> </li> <li>• <b>Module 2 : Recensement des évaluations à réaliser.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Regroupement des actions par grandes catégories.</li> <li>• Identification des liens (début/fin, fin/début) des actions entre elles.</li> </ul> </li> <li>• <b>Module 3 : Identifications des priorités managériales et des capacités de l'établissement à mettre en œuvre les priorités</b></li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Module 4 : Rédiger une politique porteuse de sens indiquant le point de vue des dirigeants sur les enjeux à relever pour l'année à venir.</b></li> <li>• Politique, supports et plan de communication de la politique et du plan d'actions</li> <li>• <b>Module 5 : Elaborer un diagramme de Gantt sur le modèle du QQQCP</b></li> <li>• Les actions, leur planification, l'identification du responsable et des groupes de travail.</li> <li>• Ne pas oublier le programme d'évaluation.</li> </ul> |
|--|--|

**Evaluation** : Un QCM amont et aval de la formation permettra de mesurer formellement les acquis. Un questionnaire d'évaluation à chaud sera rempli par les participants à la fin du module 2.

Cette formation s'adresse aux équipes qui souhaitent structurer une démarche qualité sur le modèle de la « Roue de Deming (PDCA) ». La question est de donner du sens à l'action collective et de proposer un cadre méthodologique structurant, permettant de suivre l'avancement des groupes de travail durant l'année à venir

Prérequis : Participer au fonctionnement d'une structure de type « Comité de Pilotage » et être en mesure d'activer le déploiement des groupes de travail et la mise en œuvre des plans d'actions.

Cette formation s'adresse aux équipes qui souhaitent structurer une démarche qualité sur le modèle de la « Roue de Deming (PDCA) ». La question est de donner du sens à l'action collective et de proposer un cadre méthodologique structurant, permettant de suivre l'avancement des groupes de travail durant l'année à venir

Prérequis : Participer au fonctionnement d'une structure de type « Comité de Pilotage » et être en mesure d'activer le déploiement des groupes de travail et la mise en œuvre des plans d'actions.

## Objectifs

- A mi-année, faire le point sur l'avancement des travaux des groupes de travail qualité.
- Maîtriser les plannings et les ressources.
- Identifier et résoudre les difficultés de mise en œuvre.

### + Infos Pratiques

Formation réalisée en présentiel ou en FOAD.

**Prix net** : à négocier

**Prérequis** : Être membre du comité de pilotage qualité (ou équivalent)

**Méthodes pédagogiques** : Cette formation est structurée en cinq modules

**DURÉE** : 2 jours (14 heures)

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Module 1 : Faire le point sur la mise en œuvre du plan d'actions</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Codifier l'état d'avancement des travaux avec des codes couleurs.</li> </ul> </li> <li>• <b>Module 2 : Recensement des évaluations à réaliser.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Regroupement des actions par grandes catégories.</li> <li>• Identification des liens (début/fin, fin/début) des actions entre elles.</li> </ul> </li> <li>• <b>Module 3 : Identifications des priorités managériales et des capacités de l'établissement à mettre en œuvre les priorités</b></li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Module 4 : Rédiger une politique porteuse de sens indiquant le point de vue des dirigeants sur les enjeux à relever pour l'année à venir.</b></li> <li>• Politique, supports et plan de communication de la politique et du plan d'actions</li> <li>• <b>Module 5 : Elaborer un diagramme de Gantt sur le modèle du QQQCP</b></li> <li>• Les actions, leur planification, l'indentification du responsable et des groupes de travail.</li> <li>• Ne pas oublier le programme d'évaluation.</li> </ul> |
|---|---|

**Evaluation** : Un QCM amont et aval de la formation permettra de mesurer formellement les acquis. Un questionnaire d'évaluation à chaud sera rempli par les participants à la fin du module 2.

Être ou devenir référent qualité en ESSMS n'est pas chose aisée.

Pour des professionnels dont le métier initial n'est souvent pas centré sur le management de la qualité, il est nécessaire de comprendre les attentes et les bonnes pratiques du secteur médico-social, de savoir mobiliser les équipes et d'utiliser des méthodologies adaptées au management de l'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques.

Cette formation donne aux référents qualité les éléments de compréhension des démarches à mettre en œuvre, d'aide au repérage des outils utiles à mobiliser, fournit des réponses aux questions concrètes et conforte le positionnement du référent au sein de l'institution.

### Objectifs

- Comprendre les principaux enjeux des démarches qualité en ESSMS.
- Connaître et prendre en compte les attentes des ARS et des Conseils Départementaux.
- Repérer le niveau de maturité de l'ESSMS en matière de culture et de démarche qualité.
- Savoir mettre en œuvre l'évaluation interne et externe.

### Préparation

En amont de la formation, une évaluation initiale personnalisée des attentes.

11 modules indépendants avec pour chacun des objectifs initiaux et une évaluation des acquis.

Ressources documentaires et outils téléchargeables sur un espace virtuel dédié.

### + Infos Pratiques

Formation intra-établissement en partenariat avec l'IFRASS

**Formatrice** : Ludovic Lavie

**Public** : Tous professionnels du secteur sanitaire et social

concerné par la démarche qualité

**Aucun prérequis**

**Méthodes pédagogiques** : Cette formation est structurée en trois jours et 11 modules pédagogiques de deux heures environ dont les séquences seront choisies avec le groupe en fonction de ses priorités.

**DURÉE** : 3 jours

### 9 modules à la carte :

1. Les bases de la qualité en ESSMS : découvrir les grands principes de la qualité et les attendus de l'évaluation de la HAS.
2. Exploration du référentiel unique HAS : identifier les liens avec le projet d'établissement,
3. Etablir les relations entre les RBPP et le référentiel HAS.
4. La cartographie des risques : Identifier les risques en ESSMS et dans mon établissement. Mettre en place le recueil des événements indésirables, la déclaration de maltraitance et les plaintes et réclamations. Définir un plan de prévention et de maintien de l'activité.
5. Le programme d'actions qualité : mener une analyse pour définir et piloter les priorités du plan d'actions
6. Le programme d'évaluation : intégrer au plan d'actions des approches évaluatives.
7. La gestion documentaire : prendre en compte l'impératif de traçabilité des documents de preuve par une gestion documentaire.
8. Les systèmes de veilles : La veille à organiser en interne
9. Synae : L'auto-évaluation : organiser son auto-évaluation en vue de l'évaluation (accompagné traceur, traceur ciblé, audit système).

Notons que cette formation peut tout à fait s'adresser au comité de pilotage qualité d'un établissement qui voudrait appréhender ces notions de manière plus homogène et concertée.

**Evaluation** : Un QCM amont et aval de la formation permettra de mesurer formellement les acquis.

En Janvier 2021, la Haute Autorité de Santé a publié (comme document de travail) un nouveau référentiel d'évaluation externe potentiellement applicable à terme à l'ensemble des ESSMS.

À partir de Janvier 2022, les ESSMS n'auront probablement plus à réaliser d'évaluation interne mais devront faire réaliser (non plus tous les 7, mais tous les 5 ans) une évaluation externe par un organisme habilité par la HAS et par le Comité Français de Certification (COFRAC).

Sur les mêmes bases méthodologiques que celles utilisées pour la Certification en Santé des établissements sanitaires, les évaluateurs externes devront réaliser les évaluations externes au travers des trois chapitres du nouveau référentiel qui constitue le socle du nouveau dispositif :

- **CHAP 1 : La personne**
- **CHAP 2 : Les professionnels**
- **CHAP 3 : L'ESSMS**

Et utiliser trois nouvelles méthodes d'évaluation applicables aux ESSMS :

- 1 - L'accompagnant tracé
- 2 - Le traceur ciblé
- 3 - Et l'audit système

Les ESSMS doivent connaître ses nouveautés pour préparer leur prochaine auto-évaluation. 2LFCE propose une approche personnalisée, rigoureuse et respectueuse du référentiel HAS.

### | Objectifs

- Comprendre les nouvelles attentes de la HAS vis-à-vis des ESSMS ;
- Connaître les nouvelles méthodes d'évaluation applicables aux ESSMS ;
- Savoir utiliser le nouveau référentiel d'évaluation externe de la HAS ;
- Préparer la prochaine évaluation externe.

### | Préparation

En amont de la formation, les participants rempliront un questionnaire concernant leurs expériences des évaluations internes et externes au sein de leur établissement et leur connaissance des nouvelles méthodes portées par la HAS.

## + Infos Pratiques

Formation intra ou inter-établissement

**Formateur :** Liliane Camblong-Trille

**Public :** Tous professionnels d'ESSMS concerné par la démarche qualité.

**Aucun prérequis**

**Méthodes pédagogiques :** Cette formation est structurée en deux modules et huit séquences autour de méthodes pédagogiques affirmatives, interrogatives et actives.

**DURÉE : 4 jours (2x2jours)**

#### Module 1 : Connaître et comprendre les nouvelles méthodes d'évaluation externe – Préparer la venue des évaluateurs externes (2 jours)

- **Séquence 1 : L'accompagnant tracé (0,5j)**
- **Séquence 2 : Le traceur ciblé (0,5j)**
- **Séquence 3 : L'audit système (0,5j)**
- **Séquence 4 : Quelle préparation de votre ESSMS à l'utilisation de ces méthodes par les évaluateurs externes. (0,5j)**
- Explicitation de chaque méthode
- Mises en situation et utilisation de la méthode sur des études de cas

#### Module 2 : Connaître et comprendre le nouveau référentiel – l'adapter au contexte des différents ESSMS(2 jours)

- Séquence 1 : La personne (0,5j)**
- Séquence 2 : Les professionnels (0,5j)**
- Séquence 3 : L'ESSMS (0,5j)**
- Séquence 4 : Le plan d'action de préparation de la prochaine évaluation externe**

- Compréhension des attentes de la HAS
- Identification des critères non-applicables à votre ESSMS
- Identification des éléments de preuve à préparer pour correspondre aux nouvelles méthodes d'évaluation des Evaluateurs Externes.
- Identification des actions correctives à mettre en œuvre d'ici à l'évaluation externe.

**Evaluation :** Un QCM amont et aval de la formation permettra de mesurer formellement les acquis. Un questionnaire d'évaluation à chaud sera rempli par les participants à la fin du module 2. Une évaluation à froid sera faite deux mois après la formation avec le(a) responsable formation de l'établissement.

## CONTENUS

La certification V2020 se fonde sur l'évaluation des résultats via les nouveaux outils d'investigation : Patients Traceurs, Parcours Traceurs, Traceurs ciblés et audits système.

Les enjeux sont importants ; les engagements de l'établissement concernant son système de management de la qualité et des risques et sa démarche d'amélioration sont désormais transmis à la HAS via la nouvelle plateforme Calista.

Le management médical, soignant, médicotechnique et administratif des secteurs d'activité et leurs équipes mettent en œuvre le nouveau dispositif défini avec l'appui de la Direction-Qualité.

### | Objectifs

**Maintenir la dynamique qualité sur les thématiques du tronc commun**

**Etendre l'analyse du compte Qualité sur d'autres thématiques.**

### | Préparation

En amont de la formation, les participants rempliront un questionnaire concernant leurs expériences des évaluations internes et externes au sein de leur établissement et leur connaissance des nouvelles méthodes portées par la HAS.

### + Infos Pratiques

Formation intra-établissement  
**Formateur : Expert-visiteur HAS**  
**Public :** Tous professionnels d'ES concerné par la démarche qualité.  
**Aucun prérequis**

**Méthodes pédagogiques :** Cette formation est structurée en quatre modules autour de méthodes pédagogiques affirmatives, interrogatives et actives.

**DURÉE :** à définir en fonction du nombre de secteurs cliniques

- Les points à relever dans les conclusions de la dernière visite de certification.
- Les perspectives d'évolution prenant en compte la certification V2020.
- Les « PAQ ajustés » et les « Nouveaux PAQ » (thématique par thématique) à élaborer de façon structurée afin de donner une lecture affinée à l'HAS du niveau de maturité de la culture qualité/sécurité déployée au sein du GHSIF.

#### Les thématiques du tronc commun

1. La Prise en Charge Médicamenteuse
2. Le Risque Infectieux
3. Le Parcours Patient
4. Le Bloc Opératoire
5. La Salle de Naissance
6. Le Dossier Patient
7. Les Droits du Patient
8. Le Management de la Qualité
9. L'Endoscopie
10. La Prise en Charge des Urgences

#### Les autres thématiques du compte qualité

1. Les fonctions logistiques au domicile du patient (HAD)
2. La prise en charge de la douleur
3. Les droits des patients en fin de vie
4. L'indentification du patient
5. La gestion du système d'information
6. La Qualité de Vie au Travail

**Evaluation :** Un QCM amont et aval de la formation permettra de mesurer formellement les acquis. Un questionnaire d'évaluation à chaud sera rempli par les participants à la fin du module 2. Une évaluation à froid sera faite deux mois après la formation avec le(a) responsable formation de l'établissement.

## CONTENUS

La certification V2020 se fonde sur l'évaluation des résultats via les nouveaux outils d'investigation : Patients Traceurs, Parcours Traceurs, Traceurs ciblés, Audits systèmes et Observations.

Les enjeux sont importants ; les engagements de l'établissement concernant son système de management de la qualité et des risques et sa démarche d'amélioration sont désormais transmis à la HAS via la nouvelle plateforme Calista.

Le management médical, soignant, médicotechnique et administratif des secteurs d'activité et leurs équipes mettent en œuvre le nouveau dispositif défini avec l'appui de la Direction-Qualité.

### | Objectifs

Savoir appliquer les nouvelles méthodes évaluatives de la HAS dans son propre contexte.

Compléter les plans d'actions de préparation à la visite de certification en santé V2024.

### + Infos Pratiques

Formation intra-établissement  
**Formateur : Expert-visiteur HAS**  
**Public :** Tous professionnels d'ES concerné par la démarche qualité.  
**Aucun prérequis**

**Prix : 1200€ Net/jour**

**Méthodes pédagogiques :** Cette formation est structurée en six modules autour de méthodes pédagogiques affirmatives, interrogatives et actives.

**DURÉE : 2 Jours**

#### Module 1 : Les cinq nouvelles méthodes évaluatives V2020

- Le Patient Traceur
- Le Parcours Traceur
- Le Traceur ciblé
- L'Audit Système
- Les Observations

Présentation des méthodologies de la HAS. Explicitation des conditions de bonne utilisation dans les différents contextes hospitaliers et dans l'approche V2020.

**Module 2 : Ateliers de mise en pratique de la méthode du Patient Traceur.**

**Module 3 : Ateliers de mise en pratique de la méthode du Parcours Traceur**

**Module 4 : Ateliers de mise en pratique de la méthode du Traceur Ciblé**

**Module 5 : Ateliers de mise en pratique de la méthode de l'Audit Système**

**Module 6 : Ateliers de mise en pratique de la méthode des Observations**

**Nb : les grilles d'analyses mises en œuvre dans ces ateliers pourront être partagées avec les autres équipes des établissements concernés par la formation**

**Evaluation :** Un QCM amont et aval de la formation permettra de mesurer formellement les acquis. Un questionnaire d'évaluation à chaud sera rempli par les participants à la fin du module 2. Une évaluation à froid sera faite deux mois après la formation avec le(a) responsable formation de l'établissement.

La méthode CREX a pour objectif de développer une culture de sécurité et d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins. En ce sens, elle conditionne la certification des établissements de santé.

La formation spécifique des professionnels des établissements de santé doit permettre de développer une culture de la gestion des risques et être orientée vers l'appropriation de méthodes et outils leur permettant d'élaborer un plan d'actions de communication et d'information au sein de l'établissement suite à la survenue d'évènements indésirables ou de dysfonctionnements majeurs.

Elle doit permettre la mise en place d'actions d'amélioration contribuant à la baisse des risques et le développement d'une culture de retour d'expérience (RETEX) partagée systématiquement.

### | Objectifs

#### Permettre aux participants :

- D'identifier les situations qui méritent un travail d'analyse des causes et le déploiement d'un CREX.
- De partager l'intérêt de l'approche positive de l'erreur.
- De savoir utiliser les méthodes d'analyse des causes dans la mise en œuvre de CREX.
- De travailler en équipe pluridisciplinaire avec un regard systémique sur les évènements indésirables.
- De proposer des actions correctives pertinentes.
- D'assurer le suivi et d'évaluer les actions correctrices.
- De concevoir des outils de formalisation et de suivi de la montée en charge des CREX.

### | Préparation

En amont de la formation, les participants rempliront un questionnaire concernant les problématiques de mise en œuvre des CREX au sein de leur établissement.

### + Infos Pratiques

Formation intra-établissement  
**Formateur : Expert-visitateur HAS**  
**Public :** Tous professionnels d'ES concerné par la démarche qualité.  
**Aucun prérequis**

**Méthodes pédagogiques :** Cette formation est pensée dans une logique d'aide technique et méthodologique aux équipes de soins .

Le principe est simple : prendre en compte et analyser les erreurs évitées, les incidents et les évènements indésirables graves pour mieux prévenir les risques et mieux maîtriser l'avenir.

La démarche est nécessairement collective et pluridisciplinaire. Réaliser une formation « Mise en Place et Réalisation des CREX » permettra à vos équipes médicales et soignantes de devenir des entités capables d'apprendre de leurs erreurs, de ne plus seulement corriger les incidents, restreindre leurs effets, informer le patient, favoriser la conciliation pour aussitôt passer à l'urgence suivante.

Cette démarche s'inscrit dans une forme de management reposant sur la culture et l'approche positives de l'erreur. C'est un indicateur de maturité du Management de la Qualité et de la Gestion des Risques.

**DURÉE 2 Jours avec une inter-session**

### Programme :

- Pourquoi et comment mettre en œuvre un CREX au sein de votre équipe médicale et soignante et au sein de votre établissement.
- Savoir utiliser une méthode d'analyse systémique des incidents : apports théoriques et exercices pratiques.
- Mettre en œuvre les CREX sur des cas réels au sein de votre équipe ou de votre établissement
- Participer au déploiement des CREX dans l'établissement (à partir des travaux d'intersession) .

**Evaluation :** Un QCM amont et aval de la formation permettra de mesurer formellement les acquis. Un questionnaire d'évaluation à chaud sera rempli par les participants à la fin du module 2. Une évaluation à froid sera faite deux mois après la formation avec le(a) responsable formation de l'établissement.

# L'audit Interne (incluant un audit tutoré)

## CONTENUS

L'audit interne qualité est une méthode d'évaluation à vocation « pédagogique » qui, si elle ne permet pas de mesurer en continu la mise en œuvre de bonnes pratiques scientifiquement référencées (comme on peut le faire avec des méthodes de mise sous assurance qualité), permet d'évaluer que le service audité sait/peut prendre en compte ces références et les applique régulièrement.

Cette méthode fait appel à des procédures, des techniques, des outils et des postures professionnelles que les auditeurs internes doivent savoir mettre en œuvre pour être efficace dans leur évaluation et être accepté des services audités.

L'objet central de cette formation sera de permettre aux participants de disposer de ce socle de connaissance et d'avoir intégré les comportements et le sens de leur action.

### | Objectifs

Développer une culture commune pour les auditeurs internes sur les principes d'une gestion coordonnée de la qualité et de la sécurité des soins notamment en ce qui concerne la politique d'évaluation et les outils nécessaires à l'évaluation des pratiques professionnelles.

Comprendre les différentes formes de l'audit (clinique, interne, qualité, organisationnel, ciblé, croisé) et l'adaptation de cet outil d'évaluation dynamique et pédagogique aux différents types d'évaluation des pratiques professionnelles au service de l'amélioration continue.

Assurer la connaissance opérationnelle de la méthodologie et de tous les outils nécessaires pour organiser et conduire un audit quel que soit son objectif.

Réaliser un audit tutoré.

### | Préparation

En amont de la formation, les participants rempliront un questionnaire concernant les problématiques de mise en œuvre des audits au sein de son établissement.

## + Infos Pratiques

Formation **intra-établissement**

**Formateur : Qualiticien**

**Public :** Tous professionnels d'ES ou d'ESSMS concerné par la réalisation d'audits internes

**Aucun prérequis**

**Méthodes pédagogiques :** La démarche pédagogique vise à préparer les stagiaires à la mise en application sur le terrain des audits internes. Elle est construite sur les bases d'apports théoriques et de mise à disposition d'outils sous forme de fiches techniques commentées, d'appropriations des contenus par de nombreux exercices.

**DURÉE : 3 jours (2 jours de formation + 1 jour d'audit interne tutoré)**

### Jour 1 : Les connaissances utiles à la réalisation des audits internes

L'audit et ses différentes applications : audit par rapport à un référentiel qualité, de pratique professionnelle, de processus, à une recommandation de bonne pratique...

Le déclenchement d'un audit  
 Pourquoi auditer?  
 Qui, quand et comment ?  
 Quel besoin pour quel client interne ?  
 La préparation de l'audit  
 La réalisation de l'audit

Le comportement des auditeurs internes  
 La prise de note, le recueil des données, la recherche de preuves tangibles  
 La réunion de clôture  
 La rédaction du rapport d'audit  
 Le suivi et l'évaluation des actions correctives

### Jour 2 Préparation de l'audit tutoré

Choix des thèmes d'audits et construction des programmes et des grilles d'audits internes

### Jour 3 : Réalisation des audits tutorés

**Evaluation :** Un QCM amont et aval de la formation permettra de mesurer formellement les acquis. Un questionnaire d'évaluation à chaud sera rempli par les participants à la fin du module 2. Une évaluation à froid sera faite deux mois après la formation avec le(a) responsable formation de l'établissement.



# PREVENIR

## LES INFECTIONS ASSOCIEES AUX SOINS



# Prévenir les infections associées aux soins

## CONTENUS

Le programme national d'actions de prévention des infections associées aux soins (Propias) fait partie du programme national de sécurité du patient (PNSP). Il a pour ambition de développer la prévention des IAS - infections associées aux soins - dans les trois secteurs de l'offre de soins (établissements de santé, établissements médico-sociaux et soins de ville), en impliquant les usagers.

Le Propias s'inscrit dans la durée, il évoluera au regard des évaluations qui en seront faites et de l'évolution des politiques de santé.

Il se structure selon trois axes :

- développer la prévention des IAS tout au long du parcours de santé, en impliquant les patients et les résidents,
- renforcer la prévention et de la maîtrise de l'antibiorésistance,
- réduire les risques infectieux associés aux actes invasifs tout au long du parcours de santé.

### | Objectifs

Cette formation a pour vocation d'aider les professionnels de terrain à comprendre et à analyser les problématiques liées à l'hygiène hospitalière et à la prévention des infections associées aux soins.

Elle a pour objectifs de :

- Permettre aux personnels soignant de réactualiser leurs connaissances de base en matière d'hygiène liée aux activités de soins.
- Réactiver des comportements respectueux des bonnes pratiques dans le travail quotidien.
- Permettre une harmonisation des pratiques professionnelles au sein des établissements.

### | Préparation

En amont de la formation, les participants rempliront un questionnaire concernant les problématiques de prévention des infections associées aux soins au sein de leur établissement.

### + Infos Pratiques

Formation intra-établissement  
**Formatrice** : Cadre de Santé - Hygiéniste  
**Public** : Tous professionnels du secteur sanitaire et social concerné par la démarche qualité  
**Aucun prérequis**

**Méthodes pédagogiques** : Cette formation est résolument concrète et inscrite dans le fonctionnement réel des établissements. Elle est construite en deux modules de 1,5 jour chacun et en 11 séquences pédagogiques.

**DURÉE** : 3 jours

### Module 1 Les aspects généraux de l'hygiène et de la prévention des infections associées aux soins

- Les IAS
- Les agents responsables des IAS (notions de bactériologie, de virologie et de mycologie)
- La structure de lutte contre les IAS
- Les antiseptiques et leur gestion
- Les précautions standards et complémentaires
- L'Hygiène des mains

### Module 2 Les spécificités de l'Hygiène et de la Prévention des IAS

- La préparation préopératoire du patient
- L'hygiène des unités de soins
- Les facteurs de risques et de prévention des infections liées aux cathéters
- Les facteurs de risques et de prévention des infections liées aux sondage vésical
- Prévention des infections du personnel

**Evaluation** : Un QCM amont et aval de la formation permettra de mesurer formellement les acquis. Un questionnaire d'évaluation à chaud sera rempli par les participants à la fin du module 2. Une évaluation à froid sera faite deux mois après la formation avec le(a) responsable formation de l'établissement.

# PUBLICATIONS



**LAVIE** LUDOVIC  
Consultant Santé Social

# Quel renouveau pour la filière gérontologique ?



Collection Actions Sociales / Pratiques

## Quel renouveau pour la filière gérontologique ?

Le vieillissement de la population française soulève un défi démographique. De fait, un nouveau risque social se profile : celui du grand âge et de la dépendance. En témoigne le rapport Libault issu de la concertation nationale « Grand âge et autonomie », paru au printemps 2019, qui vise à une réforme historique de la prise en charge de nos aînés.

Politiques, dirigeants, professionnels de la santé et de l'action sociale, formateurs, tous sont comptables d'une exigence particulière qui prévaut chez les personnes âgées aujourd'hui : vivre jusqu'au bout au milieu des autres, sans être un fardeau pour personne. Ces fondamentaux que sont l'empowerment et l'inclusion demandent à être déclinés dans les territoires, au plus près des bassins de vie ; dans la réflexion qui sous-tend l'accompagnement ; dans l'agencement des logements comme dans l'organisation des institutions ; dans la mobilisation des financements...

Cet ouvrage a pour ambition de rassembler en un seul document ce qui, aujourd'hui, remue voire bouleverse la filière gérontologique. Il veut favoriser le goût d'innover, d'imaginer de nouvelles prises en charge. En s'appuyant sur l'existant et sur ce que des pionniers de tous ordres : professionnels de terrain, scientifiques ou architectes, imaginent déjà. En effet, de nombreuses initiatives du secteur témoignent de sa capacité à inventer : domotique, EHPAD « hors les murs », nouvelles formes d'habitat...

Il met au jour une logique désormais à l'œuvre et qui deviendra la norme demain : celle du parcours individualisé de chaque personne âgée, en tenant compte de ses désirs et de tous les moyens, matériels ou humains, que l'on peut mobiliser. Parce que les auteurs, chacun dans sa profession, militent pour un accompagnement de nos aînés qui favorise, chez ces derniers, tout ce qui donne goût à la vie.

*Cet ouvrage s'adresse aux professionnels de la filière gérontologique, aux aidants familiaux, et plus largement à tous les citoyens, concernés un jour ou l'autre par la question de l'avancée en âge et de la perte d'autonomie.*

Marie-Claire Lacombe est cadre de santé (infirmière) et formatrice. Sur sites, elle accompagne les personnels soignants dans l'amélioration de leurs pratiques. En formation initiale, elle accompagne les étudiants dans la connaissance de leur futur environnement de travail, afin qu'ils y prennent toute leur place et puissent innover dans leur profession. Auteure de plusieurs ouvrages dans le champ sanitaire, social et médico-social.

Ludovic Lavie a créé, en 2018, son entreprise de Formation, Conseil et Evaluation spécialisée dans le secteur médico-social et sanitaire : « 2LFCE », après 20 ans de consulting et 10 ans d'exercice du métier d'ingénieur en organisation dans ce secteur. Au sein de la filière gérontologique, il accompagne les structures dans leurs démarches (projet d'établissement, évaluations, etc.). Avec les conseils départementaux et les communautés de communes, il travaille à la structuration de filières territoriales.



9 782850 863219

6349177

19,90 €

